



Ouverture du capital dans le cas d'une sasu

Par **Benoît**, le **03/03/2011** à **17:10**

Bonjour,

J'ai créé une SASU en septembre 2010; depuis cette date, je n'ai pas réalisé de CA (ou très peu); par contre, j'ai signé un certain nombre de contrats de consultant ou d'apporteur d'affaires que je souhaiterais exploiter au mieux. Un professionnel de mes proches souhaiterait entrer au capital de ma société; comment évaluer une prise de participation à hauteur de 25%? comment valoriser ma société partant du principe que le capital de départ est de 100 €. Cet ami serait prêt à injecter 2500 euros; comment doit-on procéder?

Merci de vos conseils.

Par **edith1034**, le **03/03/2011** à **19:14**

vous allez passer en sas

vous faites une AG ou une décision de l'associé unique suivant ce que vos statuts prévoient

prévoyez une augmentation de capital par création d'actions et le solde de ce qu'il met en compte courant

vous changez les articles de la sasu qui sont bloquants

vous éditez de nouveaux statuts et refaites la procédure de déclaration

pour tout savoir sur la SAS et la SASU

<http://www.fbls.net/sasinfo.htm>

Par **Benoît**, le **04/03/2011** à **10:02**

Merci beaucoup pour ces informations.

Par **edith1034**, le **04/03/2011** à **11:14**

bien à vous !